

Procès-verbal n° 11 de la Commission des Arbitres

Réunion du : 01/03/2024

À :

Présidence : M. Claude BOUILLET

Présents : MRS COLLAVOLI – BOUTADE – NICOLAS – ROMIEUX – CABARDOS -
LAUGIER

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 10 de la réunion du 12/2/24

La CDA adresse ses condoléances à son collègue François ESPADA suite au décès de son épouse

INDISPONIBILTES ARBITRES

- Mr NATTE C : le 23/2
- Mr SERRIERE J : le 2/3
- Mr SANS A : le 3/3
- Mr GANOZZI M : arrêt 1 mois
- Mr CHERRARED F : le 3/3
- Mr MOULKHALOUA I : le 3/3
- Mr COPPI E : le 6/3
- Mr REVER I : 2 et 3/3
- Mr ABBADI J : le 2/3
- Mr MSIRDI M : le 25/2
- Mr WAHABI Y : le 25/2

DEMANDE D'ARBITRES

- FC CHUSCLAN LAUDUN : matches des 2 et 10/3
- FC CABASSUT : match du 3/3
- FC RODILHAN : match du 17/3
- BASE GARONS : match du 27/2
- ST LAURENT ARBRES : matches des 3 et 17/3
- AS ST PRIVAT : match du 10/3
- MONOBLET : match du 2/3



COURRIERS RECUS

- AS BAGARD : Annulation inscription formation arbitres
- ST MARTIN VALGALGUES : concernant désignation arbitre du 10/3
- Mr DE ALMEIDA A : CM du 25/2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Bouillet Claude

Le secrétaire de séance

Mr Cabardos Jean Louis